

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

DISCOURS DE S. M. L'EMPEREUR,

Prononcé à l'ouverture de la session législative.

Lundi 18 janvier 1869.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Le discours que je vous adresse tous les ans à l'ouverture de la session est l'expression sincère de la pensée qui dirige ma conduite.

Exposer franchement à la nation, devant les grands corps de l'Etat, la marche du gouvernement, c'est le devoir du chef responsable d'un pays libre.

La tâche que nous avons entreprise ensemble est ardue. Ce n'est pas, en effet, sans difficultés qu'on fonde sur un sol, remué par tant de révolutions, un gouvernement assez pénétré des besoins de son époque pour adopter les bienfaits de la liberté, assez fort pour en supporter même les excès. Les deux lois votées dans votre dernière session, qui avaient pour but de développer le principe de la libre discussion, ont produit deux effets opposés qu'il est utile de constater.

D'un côté, la presse et les réunions ont créé dans un certain milieu une agitation factice et fait reparaître des idées et des passions qu'on croyait éteintes; mais, d'un autre côté, la nation, insensible aux excitations les plus violentes, comptant sur ma fermeté pour maintenir l'ordre, n'a pas senti s'ébranler sa foi dans l'avenir.

Remarquable coïncidence, plus les esprits aventureux et subversifs cherchaient à troubler la tranquillité publique, plus le calme

devenait profond. Les transactions commerciales reprenaient une féconde activité, les revenus publics augmentaient considérablement, les intérêts se rassuraient, la plupart des élections partielles venaient donner un nouvel appui à mon gouvernement.

La loi militaire et les subsides accordés par votre patriotisme ont contribué à affermir la confiance du pays, et, dans le juste sentiment de sa fierté, il a éprouvé une réelle satisfaction le jour où il a su qu'il était en mesure de faire face à toutes les éventualités. Les armées de terre et de mer fortement constituées sont sur le pied de paix; l'effectif maintenu sous les drapeaux n'excède pas celui des régimes antérieurs, mais notre armement perfectionné, nos arsenaux et nos magasins remplis, nos réserves exercées, la garde nationale mobile en voie d'organisation, notre flotte transformée, nos places fortes en bon état, donnent à notre puissance un développement indispensable.

Le but constant de mes efforts est atteint. Les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde. Dans cette situation, nous pouvons proclamer hautement notre désir de maintenir la paix; il n'y a point de faiblesse à le dire, lorsqu'on est prêt pour la défense de l'honneur et de l'indépendance du pays.

Nos relations avec les puissances étrangères sont des plus amicales. La révolution qui a éclaté de l'autre côté des Pyrénées n'a pas altéré nos bons rapports avec l'Espagne, et la conférence qui vient d'avoir lieu pour étouffer en Orient un conflit imminent est un grand acte dont nous devons apprécier l'importance.

Elle touche à son terme, et tous les plénipotentiaires sont tombés d'accord sur les principes propres à amener un rapprochement entre la Grèce et la Turquie.

Si donc, comme j'en ai le ferme espoir, rien ne vient troubler l'harmonie générale, il nous sera donné de réaliser bien des améliorations, et nous chercherons à résoudre toutes les questions pratiques soulevées par l'enquête agricole.

Les travaux publics sont convenablement dotés, les chemins vicinaux se construisent, l'enseignement à tous les degrés continue à recevoir d'heureux développements, et nous pourrions bientôt, grâce à l'accroissement périodique des revenus, porter toute notre sollicitude sur la diminution des charges publiques.

Le moment approche où, pour la troisième fois depuis l'établissement de l'Empire, le Corps-Législatif se renouvellera par l'élection, et, chose inconnue jusqu'ici, chaque fois il aura atteint la limite légale de son mandat.

Cette régularité des législatures est due à l'accord qui a toujours existé entre nous et à la confiance que m'inspire l'exercice sincère du suffrage universel.

Les masses populaires sont persévérantes dans leur foi comme dans leurs affections, et, si de nobles passions sont capables de les soulever, le sophisme et la calomnie en agitent à peine la surface.

Soutenu par votre approbation et votre concours, je suis bien résolu à persévérer dans la voie que je me suis tracée; c'est-à-dire à accepter tous les progrès véritables, mais aussi à maintenir hors de toute discussion, les bases

fondamentales de la Constitution que le vote national a mises à l'abri de toute attaque.

On reconnaît la bonté de l'arbre aux fruits qu'il porte, a dit l'Évangile; eh bien! si l'on fait un retour vers le passé, quel est le régime qui a donné à la France, dix-sept années de quiétude et de prospérité toujours croissantes? Certes tout gouvernement est sujet à errer, et la fortune ne sourit pas à toutes les entreprises, mais ce qui fait ma force, c'est que la nation n'ignore pas que depuis vingt ans, je n'ai pas eu une seule pensée, je n'ai pas fait un seul acte qui n'ait eu pour mobile les intérêts et la grandeur de la France.

Elle n'ignore pas non plus que j'ai été le premier à vouloir un contrôle rigoureux de la gestion des affaires, que j'ai augmenté à cet effet les attributions des assemblées délibérantes, persuadé que le véritable appui d'un gouvernement est dans l'indépendance et le patriotisme des grands corps de l'Etat.

Cette session va ajouter de nouveaux services à ceux que vous avez déjà rendus au pays.

Bientôt la nation convoquée dans ses comices sanctionnera la politique que nous avons suivie et proclamera une fois de plus par ses choix qu'elle ne veut pas de révolutions, mais qu'elle veut asseoir les destinées de la France sur l'intime alliance du pouvoir et de la liberté.

Chronique Politique.

On lit dans la France, à la date du 15 janvier :

La conférence de jeudi a duré près de trois

FEUILLETON.

16

LE VOLONTAIRE DE ZUMALACARREGUY

Par M. A. DU CASSE.

(Suite.)

Maroto, sans répondre, jeta sa cigarette, mit son paquet sur le dos du guide et sortit de l'auberge, tandis qu'Etchalary serrait la main d'Arnigo et lui disait à l'oreille :

— Si demain, à huit heures du matin, Etchalary ne t'apporte pas un quadruple, c'est qu'il a été pris avec ses oiseaux. Si j'avais connu celui-ci, ajouta-t-il en montrant Maroto, par la vierge d'Hasparren, du diable, si je me serais chargé de le mener en Espagne.

La nuit était belle, la lune brillait avec assez d'éclat, trop d'éclat même pour nos voyageurs, puisque leur marche n'était pas aussi cachée qu'ils l'eussent voulu. Quelques nuages cependant, s'interposant de temps en temps entre l'astre des nuits et notre globe, laissaient momentanément les montagnes dans une obscurité profonde.

Etchalary, prenant la tête de la colonne, recommanda à voix basse à ses deux compagnons de ne le suivre qu'à

une distance de quinze à vingt pas et de ne jamais le perdre de vue, les avertissant, ainsi qu'il l'avait fait déjà en quittant Elisalde, quelques heures auparavant, qu'au premier cri de hibou qu'ils entendraient en avant d'eux, ils devraient s'arrêter, se coucher, se dissimuler de leur mieux et ne reprendre leur marche qu'après un coup de sifflet.

Au bout d'un quart d'heure, le Basque s'arrêta et fit signe à Maroto et à Poriace de le rejoindre. Il était sur le bord du fossé de la route de Bayonne à Zucaramurdy, route qu'ils allaient être obligés de suivre ou du moins de cotoyer pendant une bonne lieue, jusqu'à la hauteur d'Ainhoé, après le cours de la Nivelle. Ce trajet était d'autant plus dangereux, que le poste de douaniers qui était arrêté à l'auberge d'Espelette avait dû forcément prendre le même chemin, et que ces braves gens pouvaient fort bien s'être arrêtés pour dresser une embuscade et observer. Etchalary, après avoir placé son oreille contre terre, n'entendant rien, se jeta un peu sur la gauche, dans les champs, indiquant du doigt aux deux hommes qu'ils devaient marcher sur ses traces, et se bien garder de ne pas observer scrupuleusement le silence.

Quand on chemine la nuit dans des terrains cultivés, en observant toutes les précautions indiquées par le guide, on n'avance que bien lentement; aussi minuit

sonnait au clocher d'Ainhoé, lorsque les trois hommes et Patau qui suivait son maître avec une précaution telle, qu'on eût dit qu'il comprenait la situation, commencèrent à entendre le murmure de la Nivelle.

Au tournant de la route qu'il était indispensable de traverser pour s'engager sur le pont, le chien s'arrêta tout-à-coup, tourna lentement la tête à droite, fixa les yeux sur un objet que son maître ne put distinguer et laissa entendre en sourdine un grognement contenu.

Poriace saisit aussitôt le bras du général, et lui dit à voix basse :

— Il y a du nouveau, je vous le garantis, arrêtons-nous ici et attendons.

— Bast! dit d'un air de mauvaise humeur Maroto, vous autres, Français, vous craignez toujours.

Poriace se contenta de hausser les épaules.

— C'est le murmure de la rivière qu'entend votre chien, continua le général.

— Soit, reprit Poriace; en ce cas, continuez votre route; moi, j'attends. Et se baissant, il fit coucher entre ses jambes Patau qui ne quittait pas de l'œil un des bras cotés de la route.

Le général, malgré son audace plus fictive que réelle, crut sans doute prudent d'imiter son compagnon, car il s'arrêta également et s'accroupit à son tour. Au même instant le cri de la chouette retentit en avant d'eux.

Puis tout resta silencieux. Maroto et Poriace se trouvaient alors, fort heureusement pour eux, dans un champ de maïs, et le guide, après avoir prévenu ses compagnons, s'était couché de tout son long dans le fond d'un fossé. Patau ne bougeait pas. Son maître avait mis la main sur son museau. Ils étaient sur le coté et à dix pas de la route, à quelques kilomètres de l'extrême-frontière. Bientôt quelques silhouettes se détachèrent sur la route crayeuse et une voix prononça ces mots :

— Brigadier, si nous descendons encore, nous allons nous trouver en Espagne, et vous savez que les alduernos carlistes rôdent sans cesse autour de Zucaramurdy.

— Tu as raison, Pancy, nous avons ordre de ne pas nous commettre avec ces brigands; remontons vers le col. Nous établirons là notre embuscade.

Le poste, faisant alors demi-tour, s'éloigna lentement dans la direction d'Ainhoé, ne se doutant guère qu'à quelques pas de lui se trouvait une belle prise à faire.

Au signal d'un léger coup de sifflet, nos voyageurs reprirent leur marche et se rapprochèrent du guide.

— Nous l'avons échappé belle, dit à voix basse ce dernier, et maintenant traversons rapidement la route et le pont pour remonter dans la montagne, vers notre

heures; elle s'est prolongée jusqu'à sept heures moins un quart.

Le *Constitutionnel* dit que certaines indiscretions qui ont suivi la première séance ont amené les plénipotentiaires à prendre de nouveau l'engagement formel d'observer le secret le plus absolu sur les travaux de la conférence.

Une indiscretion seule a pu révéler ce détail au *Constitutionnel*. Ce journal estime d'ailleurs que, malgré l'abstention de la Grèce, dont le plénipotentiaire n'assistait pas à la réunion de jeudi, la conférence achèvera son œuvre de conciliation et de paix, et que la Grèce, en présence de l'unanimité des puissances de l'Europe, saura conformer sa conduite aux résolutions qui seront prises.

Sans prétendre savoir ce qui s'est passé à la réunion de jeudi, nous croyons pouvoir dire, cependant, que la conférence a poussé activement ses travaux, et que, sauf nouvel incident, elle pourrait bien terminer ses délibérations dans la séance de ce soir.

Bien qu'il n'ait pas été question de mesures coercitives, comme sanction des décisions de la conférence, il est bien clair qu'une déclaration signée par les grandes puissances de l'Europe ne saurait être une déclaration purement platonique, comme pourrait la formuler une assemblée de publicistes, et qu'elle porte en elle-même, vis-à-vis des parties intéressées, une autorité morale à laquelle il serait difficile de croire qu'on eût la pensée de résister.

Nous croyons savoir, dit encore la *France*, que les membres de la conférence se sont entendus, non-seulement sur les points soumis à leur appréciation, mais encore sur la forme de la déclaration qui va être rendue au nom des puissances qu'ils représentent.

Si nous sommes bien informés, elle porte, en substance, que les grandes cours, réunies en conférence à Paris, après avoir examiné l'ultimatum adressé par la Turquie à la Grèce, et la réponse du gouvernement hellénique, sont d'avis :

1° Que la Turquie est fondée à se plaindre de la formation des bandes de volontaires sur le territoire grec; qu'il y a là une violation manifeste du droit international, et que c'est un devoir pour la Grèce, quelles que puissent être ses lois intérieures, de ne pas laisser se préparer sur son territoire des attaques contre un Etat voisin;

2° Que c'est aussi une obligation pour elle d'empêcher, au moins dans ses eaux, l'armement de navires pirates;

3° Qu'elle n'a pas le droit de s'opposer au rapatriement des émigrés crétois qui désirent rentrer dans leurs foyers.

Sur ces trois points, la déclaration des puissances, sauf des nuances de forme, admet comme légitimes les réclamations de la Tur-

quie énoncées dans l'ultimatum du 10 décembre.

Sur le quatrième point de l'ultimatum, la Turquie ayant déclaré s'en rapporter à la juridiction des tribunaux ordinaires, il n'y avait pas lieu d'insister.

Quant au cinquième point, c'est-à-dire à l'invitation adressée à la Grèce de conformer sa conduite au droit des gens, il est implicitement contenu dans les trois premiers, et d'ailleurs ce n'est plus la Turquie qui envoie cette invitation sous forme de menace, c'est l'Europe qui la donne sous forme de conseil accentué.

La Turquie déclarerait en outre que, si la Grèce accepte l'appréciation des puissances sur les points essentiels de leur différend, elle est prête à retirer son ultimatum.

Les grandes puissances, en prenant acte de cette détermination, émettraient l'espoir que la Grèce s'empressera d'adhérer aux délibérations de la conférence, et que les bons rapports, un moment interrompus, ne tarderont pas à être rétablis entre elle et la Turquie.

Tel serait, croyons-nous, le sens général de la déclaration qui résumera l'œuvre de la conférence.

Nous ne pouvons pas prévoir que la Grèce refusera de conformer sa conduite à cette décision.

Le ministre hellénique, M. Rhangabé, n'a reçu aucune instruction nouvelle de son gouvernement, et il n'est arrivé non plus aucune dépêche du ministre de France à Athènes, M. Baude.

La Grèce ne pouvait pas avoir la prétention, par le procédé auquel elle a eu recours, d'entretenir l'œuvre de la conférence. Elle a voulu sans doute se trouver en face des faits accomplis, afin de paraître avoir été étrangère aux déterminations qui auront été prises.

Quel que soit, du reste, le parti auquel elle s'arrêtera, il y a un fait que la déclaration de la conférence aura pour but de confirmer avec éclat, c'est que l'accord des puissances sur la nécessité d'apaiser le conflit turco-grec s'est maintenu.

La conférence a siégé samedi de quatre à six heures, et l'on peut regarder ses travaux comme terminés.

La déclaration dont nous donnons plus haut le sens général, a été signée par tous les plénipotentiaires, à l'exception du plénipotentiaire de la Turquie.

Comme la déclaration doit être communiquée à son gouvernement à titre de puissance intéressée, Djemil-Pacha s'est demandé s'il devait la signer ou s'il devait se borner à la recevoir.

La raison de la signer, c'est qu'il est membre de la conférence et qu'il a pris part à ses délibérations; la raison de s'abstenir, c'est que la déclaration s'adresse à la Turquie.

Djemil-Pacha a demandé à son gouvernement des instructions qui sont attendues dans la journée.

Nous croyons savoir que la déclaration avait été rédigée de manière à ce qu'il pût y apposer ou non sa signature. Ainsi, la Turquie se montre prête à retirer son ultimatum, si la Grèce accepte l'appréciation des puissances sur le différend.

Ce nouvel incident, comme on le voit, est de pure forme, et il sera probablement vidé dans une dernière réunion.

M. Rhangabé a eu une entrevue avec M. de La Vallette. On assure que le ministre de Grèce a donné au ministre des affaires étrangères des explications satisfaisantes au sujet du retard que met son gouvernement à répondre aux dernières communications qui lui ont été faites. Il alléguerait, entre autres preuves à l'appui de ses affirmations, le silence même gardé par le ministre de France à Athènes, vis-à-vis de son propre gouvernement. La cause de ce retard serait, d'après M. Rhangabé, la rupture des communications télégraphiques entre Corfou et Brindisi.

On assure que le ministre de Grèce serait personnellement disposé à adhérer aux résolutions de la conférence quant au fond, si rien dans la forme n'est de nature à porter atteinte à la dignité de la Grèce.

Mais il est bien évident que la dignité de la Grèce sera pleinement sauvegardée dans un document qui porte, en définitive, la signature de l'Europe.

Ceux qui ont suivi, depuis deux ans, les évolutions différentes de la politique prussienne, lui rendront cette justice qu'elle sait se pousser ou se ménager selon les circonstances, et qu'elle recule avec habileté, quand elle s'est avancée avec témérité. Nous pensions bien, après avoir lu l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que l'attaque dirigée contre M. de Beust était une partie manquée, et nous nous attendions à un revirement; mais il eût été difficile de présumer qu'il serait aussi prompt et aussi complet.

Voici la dépêche que nous recevons de Berlin, 14 janvier :

« La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare que la polémique engagée par elle contre la politique autrichienne était purement défensive et provenait de l'offense faite l'année dernière à la Prusse par le cabinet de Vienne.

« La *Gazette* ajoute qu'elle cessera cette polémique, afin de ne pas inquiéter les esprits. « L'Allemagne du Nord, dit-elle, forme les vœux les plus sincères pour la prospérité de l'Autriche. Que la presse officieuse de Vienne reconnaisse enfin que l'Allemagne du Nord est définitivement constituée sur des bases solides. »

Si l'Autriche n'a pour prospérer que « les

vœux sincères » de la Prusse, elle est bien sûre de son affaire. Mais c'est un spectacle assez curieux que de voir un journal comme la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, passer, du jour au lendemain, à l'égard de l'Autriche, du ton de la menace et de la colère à celui de l'amitié et de la conciliation.

Sans mettre en doute les bons sentiments de la *Gazette*, on peut croire qu'ils n'ont pas seuls inspiré sa nouvelle attitude. M. de Bismark ne s'est pas tout-à-coup épris de tendresse pour M. de Beust; l'heureux et puissant chancelier de la Confédération du Nord n'est guère accessible à ces transports soudains, et s'il embrasse son collègue de Vienne, ce doit être un peu comme Néron embrasse Britannicus dans la pièce de Racine.

Que s'est-il donc passé ?

Nous l'avons indiqué hier. M. de Bismark comptait sur Pesth pour agir sur Vienne. Il croyait trouver dans le comte Andrassy le partenaire qu'il cherchait. Comment M. de Beust aurait-il pu résister à deux hommes tels que M. de Bismark et M. Andrassy ?

Mais la Hongrie ne s'est pas prêtée à ce jeu déloyal. Le comte Andrassy, dont le patriotisme égale la haute intelligence, a refusé le rôle qu'on lui destinait, et les deux hommes entre les mains de qui est placée la direction de la monarchie austro-hongroise, au lieu de s'affaiblir en se divisant, se sont rapprochés pour se fortifier.

Voilà pourquoi la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a jugé prudent de battre en retraite. Elle s'exécute de bonne grâce, nous l'en félicitons. Mais la leçon de l'incident ne sera pas perdue.

(La France.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Un journal a annoncé que le général Prim était en route pour Paris et qu'il y vient pour s'entendre avec le gouvernement français au sujet des candidatures au trône d'Espagne.

Cette nouvelle n'a pas le moindre fondement. Nous pouvons affirmer que le général Prim n'a pas quitté Madrid.

— Le mieux constaté dans l'état de M. le marquis de Moustier, s'est suffisamment affermi pour que le malade ait pu supporter un déplacement.

M. de Moustier a quitté l'hôtel du ministère des affaires étrangères, pour aller s'installer dans sa résidence particulière.

— M. le marquis de La Valette a commencé son installation au ministère des affaires étrangères. C'est là que sera donné le grand dîner diplomatique, à l'occasion de la signature du protocole qui doit terminer les travaux de la conférence.

— Nous apprenons que la Compagnie pour

gauche, afin de pouvoir être avant le jour au pas d'Etchalar.

Ce fut alors que commença réellement pour nos voyageurs une marche pénible.

Après avoir franchi plusieurs ruisseaux, parcouru plus d'une lieue, ne cessant de monter et de descendre pendant une grande heure par des sentiers à peine praticables pour les chèvres et les izards; après avoir, sans trop savoir où ils allaient, suivi pas à pas leur guide dont ils s'étaient rapprochés, Maroto et Poriace arrivèrent enfin devant un petit hameau à moitié caché dans une gorge profonde.

Etchalar s'avança vers une des premières maisons, frappa doucement trois fois à une fenêtre, à laquelle parut bientôt une lumière, puis ensuite une jeune fille.

— Est-ce vous ? Pierre, dit-elle.

— C'est moi, mignonne.

— Nous ne vous attendions pas aujourd'hui, ma mère et moi. Etes-vous seul ? Avez-vous des marchandises ?

— Non, je mène deux voyageurs à la frontière d'Espagne.

— Je crains bien que vous ne puissiez passer cette nuit; on dit les christinos du côté d'Etchalar et d'A-rana.

— Dans ce cas, pourrions-nous rester la journée chez vous ?

— Je ne le pense pas, Pierre; nous avons à une demi-lieue un nouveau poste de douaniers, qui rôde sans cesse dans le hameau. Attendez, je vais ouvrir, voilà ma mère qui se lève.

La porte ouverte, les voyageurs se trouvèrent dans une maison de bouvier, où plusieurs bœufs dormaient couchés par terre. La jeune fille, jolie Basquaise de vingt ans, qui ne paraissait pas du tout mécontente d'avoir été éveillée par l'arrivée de Pierre Etchalar, les introduisit dans une cuisine assez vaste et fort propre.

La mère, sortant d'une chambre voisine vint serrer la main du guide.

— Je ne pensais te voir cette nuit, Pierre, lui dit-elle à son tour. Jean m'avait prévenue hier que tu dirigeais tes pas vers Zuccaramurdy, et tu n'en prends guère le chemin.

— C'est vrai, mère, mais que voulez-vous, les circonstances nous mènent et nous dirigent. Nous avons appris en route qu'une embuscade devait être dressée non loin du village du côté d'Ainboé et d'Espelette, nous nous sommes acheminés vers ce hameau, bien sûrs d'y trouver des amis.

— Oh ! quant à cela, mon garçon, tu peux être tranquille. Ignacine et sa mère ne te feront jamais défaut.

Eh bien ! petite, tu n'as pas encore embrassé ton fiancé.

La jolie Basquaise, à ces mots, tendit ses joues roses et fraîches et reçut deux bons gros baisers.

Pendant ce colloque qu'ils avaient deviné plutôt que compris, car il avait lieu en langue basque, incompréhensible pour ceux qui n'y sont pas initiés, tant elle a peu d'analogie aux autres langues du monde, les deux voyageurs s'étaient assis près d'un feu de bryères que la Basquaise avait allumé dans une large cheminée.

La mère et la fille préparèrent alors le souper, qui parut assez médiocre à Poriace, car il ne se composait que de morue et d'œufs. Maroto ne toucha à rien, mais Patau fut moins délicat, le voyage lui avait ouvert l'appétit, et son maître ne fut pas médiocrement surpris lorsqu'il vit la belle Ignacine mettre sur la table du café bien chaud, du sucre blanc et une appétissante marmelade d'oranges.

Etchalar vit son étonnement et se mit à sourire.

— Il ne faut pas que ce que vous voyez ici vous surprenne, dit-il ensuite en s'adressant au jeune homme, car il ne parlait jamais au général Maroto que quand il ne pouvait faire autrement. Nous autres contrebandiers, ajouta-t-il, nous avons dans chaque contrée, dans les hameaux, dans des huttes isolées ou cottéges des points de ralliement et nous avons soin

de ne jamais laisser manquer de rien les braves gens qui nous aident ainsi dans notre dangereux commerce, soit en nous prévenant de l'approche des douaniers et des gendarmes, soit en nous donnant asile et nous cachant nous et nos marchandises, pendant les perquisitions.

— Vous faites-là, mon brave, un rude et dangereux métier, reprit Poriace en dégustant une tasse d'excellent café.

— Oh ! je vous en réponds, monsieur, il n'y a pas de jours ou plutôt de nuits que nous ne soyons exposés à périr d'une façon ou d'une autre.

— Mais, au moins, ramassez-vous un peu de bien en menant quelque temps cette vie orageuse ?

— Pour cela, monsieur, je ne puis pas disconvenir que le métier ne soit pas assez lucratif. Un honnête contrebandier, s'il a un peu de chance et qu'il n'ait pas été arrêté pour de trop grosses affaires, doit pouvoir se retirer au bout de dix années avec une jolie aisance.

— Que voulez-vous dire en parlant de grosses affaires ?

— Je vais vous expliquer cela. Il arrive parfois que pour de fortes expéditions nous nous réunissons au nombre de quarante ou de soixante, et qu'ainsi en force nous passons près des postes de la douane. Chacun de nous porte sur sa tête une balle d'un poids considérable.

la fabrication de l'Extrait de viande Liebig vient d'obtenir une médaille d'or à l'Exposition maritime du Havre. L'excellent produit fabriqué par cette Compagnie et qui déjà avait été récompensé de deux médailles d'or à l'Exposition universelle de 1867, continue à entrer de plus en plus dans les besoins de l'alimentation. La cuisine, la bonne cuisine française, la considère dès à présent comme indispensable pour la préparation d'un grand nombre de mets, et l'un de ses chefs le plus justement renommés exprimait récemment l'opinion que l'Extrait de viande de Liebig est appelé à opérer toute une révolution dans nos usages culinaires. (Le Monde.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Monsieur le Rédacteur,

L'empressement que vous avez mis à faire connaître à vos lecteurs l'impression favorable produite par M. Galland dans sa conférence de vendredi dernier, sur tout son auditoire, me fait espérer que vous voudrez bien accueillir le compte-rendu que j'ai l'honneur de vous adresser :

M. Galland a la parole aussi nette que la pensée. Il suffit de l'entendre pour voir qu'il est convaincu et que sa conviction est le résultat d'une étude approfondie.

Tout d'abord, il nous a fait part de la haute marque d'intérêt que le conseil général de Maine-et-Loire vient de donner à son entreprise en élevant à 400,000 fr. la subvention de notre département qui n'avait été primitivement fixée qu'à 192,000 fr.

Le chiffre des subventions déjà accordées, se trouve ainsi élevé à 1,200,000 fr. et tout fait espérer que le total de 1,500,000 fr. représentant la part des subventions dans la composition du capital social sera bientôt couvert, d'autant que la ville de Poitiers vient de trouver dans le rabais de 100,000 fr. qu'elle a obtenu sur la construction de son Hôtel-de-Ville, un motif de plus d'être large quand il sera fait appel à sa bienveillance et à ses ressources.

M. Bourbeau, maire de cette ville et doyen de la faculté de droit, a bien voulu accepter le titre de président du conseil chargé d'examiner les statuts et de suivre les intérêts judiciaires de la société.

Le nombre des actions parvenues à la date du 15 janvier, au comité provisoire d'administration était de 3,066, et parmi les principaux actionnaires figurent MM. de la Tour d'Auvergne, de Soubeyran, Louvet, Aubelle, Cordier-Dupanneau, Rolland, etc., etc.

En somme, l'affaire est en bonne voie, et ce qui le prouve c'est que, d'une part, des constructeurs autres que ceux auxquels on s'est primitivement adressé font des offres de service, des spéculateurs cherchent à l'accaparer, et,

ce qui est bien plus significatif, la guerre des intérêts opposés s'accroît davantage.

En effet, à la dernière réunion du conseil général de la Vienne, M. Morandière, ingénieur de la compagnie d'Orléans, avec l'appui de ses collègues de l'arrondissement de Châtellerauld, est venu proposer l'étude d'un chemin de fer de Châtellerauld à Port-Boulet, et il s'en est fallu d'une voix seulement que cette proposition ne fût accueillie. Or, elle n'avait d'autre but que de battre en brèche le chemin de Poitiers à Saumur. L'intérêt qu'elle cache est celui qui déjà avait mis en jeu toutes ses influences pour faire dévier la ligne de Bressuire à partir de Loudun sur Port-de-Piles, c'est celui de la compagnie d'Orléans, en un mot, qui veut attirer le plus de parcours possible sur ses lignes.

Mais de même que les chambres consultatives des arts et manufactures de Saumur et d'Angers, ont déjà combattu victorieusement un projet qui menaçait le chemin de Poitiers à Saumur, quand il était à peine naissant, de même il faut aujourd'hui redoubler d'énergie pour ne pas perdre le bénéfice de ce chemin, alors qu'il nous est, pour ainsi dire, assuré.

Et pour cela il n'y a qu'une chose à faire, c'est de se hâter, c'est de s'organiser, c'est de fonder la société.

L'avenir de Saumur est à ce prix. Les tableaux que M. Galland nous a mis sous les yeux ne peuvent laisser de doute.

D'une part, Saumur, dans son état actuel, avec une seule voie ferrée dont il est séparé par la Loire, quand autour de lui on voit :

Angers, qui a 4 lignes et qui en aura bientôt 6 ;
Le Mans, qui en a 5 ;
Tours, qui en a 6 et bientôt 8 ;
Poitiers, 5 ;
Niort, 4 ;
Bressuire, 5 ;

d'autre part, Saumur devenant le centre d'un véritable réseau qui rayonne sur Tours, Angers, Le Mans, Poitiers, Thouars et Cholet ; Saumur, entrepôt comme il l'était autrefois ; Saumur ayant forcément un atelier de construction et de réparation du matériel roulant ; Saumur luttant avec les villes voisines et prenant sa part de l'activité et de la richesse communes !

L'hésitation n'est pas permise ; mais il faut des capitaux pour faire des chemins de fer, et qui donc les fournira, sinon ceux pour lesquels ces chemins de fer sont d'un si haut intérêt ?

A-t-on des craintes sur les résultats de l'entreprise ?

Quand une opération répond à des besoins si pressants, elle ne peut pas être mauvaise.

Quand un chemin de fer traverse un pays riche, il doit vivre.

Quand, de plus, il se trouve sur une ligne de transit, comme celle de Limoges à Rennes, il doit prospérer.

Puis, toutes les précautions ne sont-elles

trouvons de plus grands avantages à nous débarrasser de nos marchandises en les jetant au fond des précipices où nous trouvons toujours moyen de les reprendre. Dans ce cas, nous gagnons si lestement la montagne, qu'en un instant nous sommes hors de vue.

Vers trois heures du matin, le général et Poriace commençaient à s'endormir près du foyer, lorsque la porte de la maison s'ouvrit brusquement. La mère d'Etchalar, sortie depuis le souper, rentra et dit à Etchalar.

— Enfant, tu peux passer, je crois, sans crainte. Je reviens du pas d'Etchalar, tout est concentré du côté de Zuccaramurdy, et les christinos, après un rude combat contre le 5^e bataillon de Navarre et Segastibelza, se sont enfuis au-delà de Sanstevan. Les carlistes occupent depuis hier soir la ligne d'Urdax et d'Elisondo.

— Merci, bonne mère, dit Etchalar en basque ; puis il ajouta en français : Messieurs, si vous voulez, nous allons nous remettre en route, dans une heure il fera petit jour, et nous n'aurons que le temps indispensable pour gagner l'extrême-frontière.

(La suite au prochain numéro.)

pas prises ? Le capital est assuré. Le prix de revient est connu ; celui de l'exploitation l'est également ; il n'y a pas d'aléa. L'entrepreneur a fait ses preuves ; il a participé à l'étude du chemin de Panama. En France, il a construit la section de Saint-Omer à Calais et plusieurs autres ; en Russie, il a fait des chemins de premier ordre. Il doit avoir pour associée, dans l'entreprise présente, la maison Gouin, de Paris, que tout le monde connaît.

Qu'a-t-on encore à craindre ? — La concurrence de la Compagnie d'Orléans, une guerre de tarifs ? Cela n'est pas possible ; l'ordonnance royale de 1846 règle les rapports des compagnies entre-elles, et il n'est pas loisible aux grandes compagnies de ruiner les petites. Les tarifs sont basés sur les distances à parcourir ; telle est la règle, et si par fois des tarifs différentiels sont autorisés, comme cela a lieu entre Saumur et Poitiers, c'est par exception et pour faire bénéficier deux points qui ne sont pas reliés par une ligne directe, des avantages que leur fournirait cette ligne. La ligne directe étant créée, il n'y a plus de motif pour maintenir l'exception et la règle reprend son empire. C'est ce qui est arrivé après l'ouverture du chemin de Rochefort à Angoulême, par exemple. Aujourd'hui, tout le transport des marchandises entre ces deux villes se fait par ce nouveau chemin, qui appartient à la Compagnie des Charentes, et il n'a pas été permis à la Compagnie d'Orléans de retenir, à l'aide de tarifs différentiels, le monopole de ces transports, en les faisant passer par Poitiers. Or, la position du tronçon de Rochefort à Angoulême, par rapport à Poitiers, est de tout point comparable à la position qu'occupera le chemin de Poitiers à Saumur, par rapport à Tours ; et l'on pourrait multiplier les exemples à l'infini, en comparant, soit les tarifs des trois lignes qui vont de Paris à Cette, soit ceux des lignes de Paris à Mulhouse ou à Dijon, etc., etc. Tout est tarifé kilométriquement.

Mais ce ne sont pas là les objections sérieuses pour la population de Saumur. La seule chose qui préoccupe vivement l'opinion, c'est la traverse de la ville. M. Galland l'a compris, et sans partager des alarmes exagérées, il s'est rendu compte des inconvénients que cette traverse présentait, et pour les habitants, et pour la compagnie, et par tous les moyens, il a cherché et cherche encore à s'en affranchir.

On lui a dit : Ne passez pas, arrêtez vos wagons aux portes de la ville et transportez vos voyageurs en omnibus, vos marchandises par camions. D'autres permettent le passage aux wagons, mais la nuit seulement.

Ces moyens sont impraticables, ils rendraient l'exploitation impossible, et un chemin de fer ne peut pas trouver à s'établir dans de telles conditions.

Le principal besoin auquel répondent les chemins de fer, c'est la rapidité de la circulation. Dépourvus de cet élément, ils perdent leur raison d'être. Ils deviendraient très-onéreux s'ils nécessitaient des transbordements de marchandises répétés. Déjà, par suite de l'insuffisance des voies ferrées et pour éviter les encombrements, les règlements accordent aux compagnies des délais souvent exagérés pour le transport des marchandises, et si aux jours francs d'expédition, de transport, de changement de lignes, enfin d'arrivée, il faut encore ajouter le temps du transbordement par camions ou charrettes, il vaut mieux en revenir à l'ancien roulage qui, une fois sa charge prise, la menait jusqu'à destination.

Ne pas transborder les marchandises, mais ne les faire passer que la nuit, aboutirait à peu près au même résultat, car il y aurait au moins 12 heures de perdues à l'arrivée à chaque gare et si l'on peut compter sur tout le bon vouloir de la compagnie d'Orléans, ce n'est peut être pas à la condition de lui imposer un surcroît de travail de nuit qui nécessitera aussi un surcroît de personnel.

Enfin quant aux voyageurs, n'est-il pas à craindre que tous ceux de Poitiers et au-delà, se dirigeant vers Angers, Laval, Rennes, n'ai-

ment mieux faire le circuit par Tours ou par Niort, que d'être obligés de débarquer avec leurs bagages, de les faire réenregistrer et de s'exposer à manquer le train correspondant ? Un chemin de fer qui ne se soude pas à ses deux extrémités à un autre chemin de fer, est une impasse, à moins qu'il n'aboutisse à un port de mer ou à un grand centre comme Paris.

Pour se souder à la ligne d'Orléans et plus tard à celle du Mans sans traverser Saumur, il faut donc le contourner, et par suite faire un pont sur la Loire, soit en amont, soit en aval. Pas n'est besoin d'être ingénieur pour indiquer ce moyen ; mais avec quoi le bâtir ce pont ? Il faut de l'argent avant tout : 1,500,000 fr. au moins. Où les prendre ? On a parlé d'une souscription, d'une Société Saumuroise. Dieu veuille que la solution nous vienne de ce côté. Quant à la combinaison proposée par M. Galland, elle est basée sur un précédent concernant la ville de Vernon. Il s'agissait également d'éviter à cette ville le passage par ses rues et de construire un pont ; l'Etat, le département et la compagnie, ont participé chacun pour un tiers dans la dépense. On pourrait peut-être espérer le même concours de l'Etat, soit..... 500,000 fr.

On bénéficierait encore de la dépense afférente à la traverse de la ville, soit..... 250,000

La compagnie pourrait peut-être augmenter son capital social de 250,000 fr. ; mais pour arriver à former le surplus, il faudrait attendre nécessairement la formation des compagnies de Cholet et du Mans, et leur demander de concourir également à la dépense pour chacune 250,000 fr., soit..... 500,000

Et l'on obtiendrait ainsi le capital nécessaire..... 1,500,000

Pour la rémunération du capital supplémentaire, il faudrait obtenir l'autorisation pour chaque compagnie, de percevoir un kilomètre de plus sur le transport, comme cela s'est fait pour faire face à la dépense du pont de Bordeaux, et ainsi le problème pourrait se trouver résolu. Mais cette solution, comme on le voit, repousse forcément la construction du viaduc sur la Loire, jusqu'au moment où les lignes de Cholet et du Mans pourront être construites. Tout ce qu'on peut faire pour le moment, a dit en finissant M. Galland, c'est de s'unir dans de communs efforts pour arriver le plus vite possible à la confection de ces trois lignes et pour cela il faut commencer par la première, celle de Poitiers à Saumur. Les autres suivront de près, et peut-être d'ici à trois ans, quand les travaux du chemin de Poitiers toucheront à leur fin, quand il n'y aura plus qu'à le souder à la ligne d'Orléans, peut-être le moment sera-t-il venu de commencer le pont qui doit affranchir et la ville de Saumur et la compagnie, des graves inconvénients que, chacune de leur côté, elles redoutent. R. B.

Nous avons reçu un article de MM. Léon de Fos et Chanlouineau, sur la question du chemin de fer ; l'abondance des matières nous oblige à l'ajourner au prochain numéro.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODRET.

Dernières Nouvelles.

Madrid, 17 janvier. — Les candidatures monarchiques à Madrid ont obtenu 11,000 voix. Les votes républicains sont au nombre de 2,700. Les résultats connus des élections dans les provinces sont partout favorables aux monarchistes, excepté à Terruel et à Tarragone.

Pour les dernières nouvelles : P. GODRET.

L'Illustration publie, en tête de sa livraison du 16 janvier 1869, le portrait de l'intépide Sourmeli, commandant le vapeur crétois

Les objets qu'elle renferme sont habituellement précieux et nous n'avons nulle envie de nous les laisser prendre.

— Eh bien !
— Eh bien ! dame, alors, si les douaniers ou les soldats nous aperçoivent et s'acharnent pour nous faire lâcher notre bien, nous engageons la lutte. Alors, le long couteau catalan joue son rôle et entre en conversation avec les carabines. Tant pis pour ceux de nos ennemis qui tombent sous nos coups ; tant pis pour ceux des nôtres qui se laissent prendre. Ils ont à répondre de ce que nous appelons de grosses affaires.

— Ah ! très-bien, je comprends, dit Poriace.
Le général, pendant cette conversation, fumait sa cigarette, ayant l'air de prendre en pitié le maître de Palau et les questions adressées au guide.

— Vous ne pouvez donc pas éviter les postes ? reprit Poriace après un instant de silence.

— Pas toujours ; nous choisissons d'habitude pour nos grandes expéditions les nuits de pluies et de tempêtes, nuits pendant lesquelles chacun a le désir de rester auprès d'un bon feu ou dans un bon lit. Nous marchons à petits pas le long des étroits sentiers en imitant le pas des mules. Quelquefois nous réussissons à tromper la surveillance de l'ennemi, mais d'autrefois il nous évalue et alors la lutte s'engage, à moins que nous ne

L'Énosis, dit « l'Imprenable. » Sourmeli, on le sait, s'est donné la mission de porter aux malheureuses victimes de l'insurrection grecque des vivres, des vêtements, des secours de toute nature; et jusqu'ici nul n'a pu l'entraver dans cette tâche. — Après le portrait du patriote crétois vient une allégorie: *Le mois de janvier*, par Gavarni; une œuvre posthume: l'illustre dessinateur humoriste achevait cette série de mois pour *l'Illustration* quand la mort est venue l'enlever à l'art et à ses amis; — puis vient une fort belle gravure représentant le portrait du chah de Perse. — Les deux pages du milieu de ce numéro sont occupées par un dessin de grande importance qui reproduit la physionomie d'une des Séances de la conférence réunie au ministère des affaires étrangères, au sujet du conflit grec; — enfin, ce numéro contient une très-curieuse étude sur les Hiéroglyphes égyptiens, avec de nombreuses figures et leur explication scientifique; — on y lira, en outre, avec intérêt, la suite du *Volontaire*, cet émouvant récit de M. Jules Claretie, illustré par M. Philippoteaux.

Le problème de se guérir sans médicament a été parfaitement résolu par le chocolat *Du Barry*, qui économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Voici un petit extrait des 65,000 guérisons parfaites:

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démanagements insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréer, monsieur, etc. PERRIN DE LA HITOLE, vice-consulat de France. — **Certificat N° 65,715.** — Paris, 11 avril 1866. — Monsieur, ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer ni dormir: elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du chocolat Du Barry, qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gâté d'esprit et chairs fermes. —

Votre reconnaissante, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs; il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En tablettes de 12 tasses, fr. 2,25; de 24 tasses, fr. 4; 48 tasses, fr. 7; environ 200 centimes la tasse.

DU BARRY et C^{ie}, 26, Place Vendôme, à Paris.

Se vend à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMMON, rue Saint-Jean, 23. et, dans toutes les villes, chez les premiers pharmaciens, épiciers et confiseurs.

Marché de Saumur du 16 janvier.

Froment (l'h.) 77 k. 21 70	Huile de noix 50 k. 57 —
2 ^e qualité. 74 20 85	— chenevis 50 37 —
Seigle 75 14 —	— delin. 50 44 —
Orge. 65 14 50	Graine trèfle 50 60 —
Avoine. 50 12 50	— luzerne 50 47 —
Fèves 75 15 50	Foin (charr.) 780 100 —
Pois blancs. 80 32 —	Luzerne — 780 92 —
— rouges. 80 30 —	Paille — 780 38 —
Graine de lin. 70 26 —	Amandes 50 — —
Colza 65 22 —	— cassées 50 — —
Chenevis. 50 13 50	Cire jaune. 50 175 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coleaux de Saumur, 1868.	1 ^{re} qualité	180 à 250
Id.	2 ^e id.	150 à 180
Ordin., envir. de Saumur 1868,	1 ^{re} id.	60 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1868,	1 ^{re} id.	50 à 65
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868,	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1868.		35 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souzy et environs 1868.		85 à 100
Champigny, 1868.	1 ^{re} qualité	150 à 200
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1868.		85 à 100
Varrains, 1868		» à »
Bourgueil, 1868.	1 ^{re} qualité	110 à 130
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1868.		95 à 105
Chinon, 1868.	1 ^{re} id.	75 à 90
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE LA METAIRIE de LA VERRALIÈRE

Située commune des Aubiers, canton de Châtillon-sur-Sèvres (Deux-Sèvres),

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prairies, d'une contenance totale de 86 hectares 27 ares 80 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e GALBRUN, notaire, chargé de la vente. (27)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE UNE MAISON

Située au Pont-Fouchar, commune de Bagnoux, près de l'église, composée de dix chambres hautes et basses, deux cabinets, greniers, cave, écurie, boulangerie, cour et jardin, joignant d'un côté Biardeau, d'autre côté M. Guichard.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, et au sieur GASCHOT, dans la maison à vendre. (577)

A VENDRE

Un très-bon fourgon de voyage. S'adresser à M. BEUROIS-PERDOUX, rue de l'Hôtel-de-Ville. (32)

A CÉDER

Présentement ou pour la Saint-Jean,

CAFÉ DU GAGNE-PETIT

Situé rue de la Visitation.

Belle clientèle comme débit de boissons et de bois de chauffage. S'adresser à domicile, au propriétaire. (21)

A LOUER DE SUITE, MAISON,

Quai Saint-Nicolas, n° 3, composée de huit pièces.

Prix de location: 500 fr. S'adresser à M^{me} JAVEY, qui l'occupe. (580)

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

ON DEMANDE à emprunter 15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

M^e DELALANDE, notaire à Saint-Léger (Vienne), demande un clerc. (518)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

DEUX MÉDAILLES D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Médaille d'or Exposition maritime du Havre 1868.

VÉRITABLE

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

De la COMPAGNIE LIEBIG, fournisseur par contrat de l'amirauté anglaise et du gouvernement de l'Inde. Se défier des contrefaçons.

Exiger sur chaque pot la signature du baron de Liebig et du professeur Docteur Max von Pettenkofer.

200 Bouillons dans une livre d'Extrait. — Usages nombreux pour sauces, ragouts, assaisonnements de légumes, etc., etc. — Le meilleur des aliments pour les personnes faibles et débilitées.

Indispensable à la marine et à l'armée. — Se conserve indéfiniment.

« NOUS CONSTATONS QU'IL Y A LA UNE VÉRITABLE QUESTION D'INTÉRÊT PUBLIC. »

« Le Jury de la classe 91 a voté une MÉDAILLE D'OR aux meilleurs vins à bon marché de France, les vins de l'HÉRAULT, et une autre MÉDAILLE D'OR à l'EXTRAIT DE VIANDE, si utile aux voyageurs, aux armées, aux malades, que l'on doit à l'illustre LIEBIG. » (Extrait du Rapport du Jury de la classe 91, groupe X, Exposition Universelle 1867.)

« Dans son examen des différentes variétés de substances alimentaires exposées au Champ-de-Mars, la commission n'avait à considérer que celle qui pouvait être de quelque utilité pour le service de la flotte? »

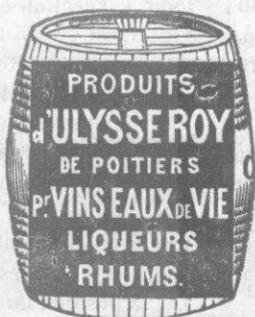
« La substance alimentaire qui a été sans contredit la plus remarquable à l'Exposition est connue sous le nom d'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG. »

(Extr. du Rapport de la Com. déléguée par S. E. le Ministre de la Marine et des Colonies à l'Exp. univ. 1867.)

« En faisant connaître cet extrait de viande aux classes laborieuses, nous croyons leur indiquer une précieuse source d'alimentation et d'économie culinaire. » (La Liberté, 8 octobre 1867.)

Dépôt central: 28, rue Bergère, à Paris, où l'on donne l'adresse des dépôts de Paris et de la province. (33)

On demande un clerc pour une étude de notaire des environs de Saumur.



RIEHLANT, dentiste, quai de Linoges, 157, à Saumur. — Cabinet des familles, pour opérations et pose de dents artificielles.

MAISON DE BANQUE LAURENT COPPENS & C^{ie}
Rue Richelieu, 67, Paris
AVANCES sur TITRES FRANÇAIS et ÉTRANGERS
Maintenues jusqu'à nouvel ordre à 3 O/O l'an
Achats et Ventes des Valeurs cotées et non cotées
ENCAISSEMENT GRATUIT DES COUPONS
Et de toutes Valeurs sur Paris
Renseignements sans frais. Affranchir.

PLUS DE HERNIES Guérison Radicale
Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignal-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et uniq. élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbières (Vendée).

20,000 PENDULES RÉVEILLE-MATIN

sonnant très-bruyamment et mesurant 22 centimètres de hauteur

offertes **GRATIS** au public.

Pour jouir de cette Prime superbe, il suffit de prendre un abonnement d'un an au journal

LE MAGASIN DU FOYER

dont le prix est seulement de 10 francs pour toute la France.

LE MAGASIN DU FOYER paraît tous les dimanches en une livraison de 20 pages de texte grand format, à 2 colonnes, avec de magnifiques GRAVURES et couverture illustrée.

IMPRIMÉ sur beau papier glacé, RÉDIGÉ par nos meilleurs écrivains, PUBLIANT Romans, Histoires, Voyages, Nouvelles, Articles scientifiques, artistiques, etc., il est le plus complet, le plus instructif et le plus intéressant des journaux de ce genre; aucun n'offre aux familles de plus sérieuses garanties. — Quatre années de succès ont marqué sa place au premier rang.

Malgré la modicité de son prix, LE MAGASIN DU FOYER a trouvé moyen de donner pour rien à ses abonnés une magnifique PENDULE RÉVEILLE-MATIN, parfaitement construite, pouvant marcher 15 ans sans se déranger, sonnant sur timbre et très-bruyamment.

On reçoit immédiatement, gratis et franco, le journal et la prime, en adressant 10 francs pour l'abonnement et 2 francs pour le port et l'emballage, en tout 12 francs, au gérant du MAGASIN DU FOYER, rue de Babylone, 44, à Paris. — Le paiement se fait à volonté en un mandat sur la poste ou en timbres-poste.

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^{sr} MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^{sr} l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHÉRIOT.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 16 JANVIER.			BOURSE DU 18 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 13	»	»	70 05	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	102 51	»	25	102 75	»	25
Obligations du Trésor.	481 25	»	1 25	480	»	1 25
Banque de France.	3050	»	25	3045	»	5
Crédit Foncier (estamp.).	1550	10	»	1545	»	5
Crédit Foncier colonial.	415	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	631 25	»	3 75	631 25	»	»
Crédit industriel.	635	»	»	635	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	272 50	»	7 50	272 50	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	718 75	5	»	720	1 25	»
Orléans (estampillé).	930	»	»	928 75	»	1 25
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1177 50	1 25	»	1175	»	2 50
Est.	568 75	1 25	»	568 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	972 50	»	»	973 75	1 25	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	607 50	»	2 50	605	»	2 50
Ouest.	585	»	»	587 50	2 50	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1570	5	»	1570	»	»
Canal de Suez.	426 25	»	»	426 25	»	»
Transatlantiques.	317 50	»	2 50	317 50	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	54 30	»	70	53 85	»	45
Autrichiens.	643 75	»	»	641 25	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	437 50	»	2 50	440	2 50	»
Victor-Emmanuel.	48	»	75	48	»	»
Romains.	50	»	»	49	»	1
Crédit Mobilier Espagnol.	282 50	»	»	282 50	»	»
Saragosse.	77	2	»	77	»	»
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	60 50	»	50	60 25	1	25
Compagnie immobilière.	102 50	»	»	103 75	1 25	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	335	»	»	336	»	»
Orléans.	330	»	»	329 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	337 50	»	»	340	»	»
Ouest.	327 50	»	»	328 25	»	»
Midi.	325 25	»	»	325 50	»	»
Est.	330 50	»	»	329	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

2^e 40 PAR AN 52 N^{OS}

PARIS, 7, place de la Bourse, 7, LYON, 92, rue de l'Impératrice, 92.

L'ÉPARGNE

TOUS LES TIRAGES avant les autres Journaux;

COMPTES-RENDUS d'Assemblées génér.; CONVOCATIONS, Divid., Appels de fonds; RENSEIGNEMENTS sur toutes valeurs, etc.

Directeur-Gérant: F. DE FONTBOUILLANT

52 N^{OS} PAR AN 2^e 40